

Profil professionnel *Technicienne Audiovisuelle / Technicien Audiovisuel* avec brevet fédéral

Domaine d'activité

Groupes cibles,
interlocuteurs, clients

Les techniciennes et les techniciens audiovisuels (TAV) sont les spécialistes dans le traitement technique de l'image et du son des productions TV, des productions cinématographiques, dans le domaine du web, des concerts et spectacles avec des éléments audiovisuels sur scène, du théâtre ou pour les films d'industrie. Polyvalents, ils occupent différentes fonctions techniques dans des contextes évolutifs, au sein des équipes de production et pour différents employeurs, internes ou externes à leur organisation.

Compétences principales et responsabilités

Les TAV sont capables:

- de contribuer à la planification d'une production AV ou d'évaluer la faisabilité de la planification ;
- de réaliser et diriger le montage technique d'une production AV (y compris matériel et logiciels) en équipe, ainsi que de mener des tests fiables ;
- de gérer les aspects techniques d'une production AV complexe en termes d'image et de son et de les mettre en œuvre conformément aux instructions de la régie ;
- de mettre en place en toute autonomie, les éléments en rapport à la lumière, au son et à l'image d'une production AV simple, en tenant compte des exigences liées au contenu et à la conception ;
- de conseiller les clients, les collaborateurs de la régie et de la production AV du point de vue de la technique et de la conception ;
- d'évaluer le matériel AV en fonction de sa qualité et de le mettre à la disposition de différents médias (y compris le web streaming) ;
- de détecter et identifier rapidement les problèmes techniques liés à la production AV, puis les communiquer à l'équipe et les résoudre ;
- de diriger une petite équipe technique pour une production simple, de manière autonome ;
- de collaborer efficacement avec l'équipe, les assistants, les artistes, les animateurs et autres partenaires ;
- de gérer le temps de façon stricte, avant, pendant et après la production ;
- de se conformer et imposer de manière appropriée les directives et les règles relatives à la production AV ;
- de réaliser la postproduction AV pour une production simple, respectivement pour des éléments courts, rapidement et en respectant les règles de l'art ;
- de veiller à l'entretien et au bon fonctionnement de l'infrastructure technique qui leur est confiée.

Afin de mener à bien leurs activités, les TAV disposent de vastes connaissances et de grandes capacités dans les domaines techniques du point de vue de l'image et du son, et des compétences de base dans le domaine de la lumière ainsi que l'informatique y compris le réseau. Ils doivent en outre disposer de compétences approfondies en matière de conception et des capacités auditives et visuelles sélectives, afin de pouvoir produire et garantir une dramaturgie cohérente. Ils doivent faire preuve de réactivité, de grandes facultés d'improvisation, de résistance physique et au stress, de flexibilité, d'empathie et de bonnes capacités dans les rapports humains.

Exercice de la profession

Autonomie, créativité, sens de l'innovation
Environnement et conditions de travail

Les TAV sont polyvalents et couvrent un large champ d'activités. Ils travaillent aussi bien au sein d'entreprises privées que pour le service public, principalement dans le domaine de la production télévisuelle, cinématographique, théâtrale ou le multimédia. Leur fonction repose souvent sur une autonomie et une spécialisation élevées. Ils disposent d'une marge de manœuvre plus ou moins importante en fonction des mandats attribués. Les travaux doivent essentiellement être exécutés dans des locaux sombres et sous un éclairage artificiel. Pour les productions à l'extérieur, les TAV sont parfois exposés à différentes influences environnementales (conditions climatiques, espaces exigus, nuisances sonores). Ils exercent dans un environnement de travail dynamique, souvent agité et sous pression. Le risque d'accident existe aussi bien dans les productions en studio qu'en extérieur. Les mandats peuvent être confiés à court terme et se dérouler dans des horaires irréguliers, voire même à l'étranger. Les journées de travail sont parfois supérieures à 8 heures. En tant que prestataires techniques, les TAV doivent garantir la sécurité des installations et leur fonctionnement. Les progrès techniques dans le domaine de la production AV sont très fréquents, ce qui implique une réelle volonté d'apprendre, un grand sens de l'innovation et une grande curiosité à l'égard des nouvelles technologies.

Contribution à la société, à l'économie, à la culture et à la protection de l'environnement

La musique, le cinéma, le théâtre, la télévision, l'internet et les représentations publiques et privées contribuent à la diffusion de l'information et de l'art, ainsi qu'à une meilleure compréhension du monde. Les TAV font partie des personnes qui exécutent un travail précieux en coulisses et sont rarement sous le feu des projecteurs. Ils apportent ainsi une contribution essentielle à la qualité des médias et de l'art et contribuent à la conservation et à la documentation de fonds patrimoniaux culturels.